



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR4100191 - Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100191

1.3 Appellation du site

Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr">www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776700](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776700)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,69833°

**Latitude** : 48,28361°

### 2.2 Superficie totale

320 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
88	Vosges	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
88083	CERTILLEUX
88104	CIRCOURT-SUR-MOUZON
88249	JAINVILLOTTE
88308	MONT-LES-NEUFCHATEAU
88321	NEUFCHATEAU
88352	POMPIERRE
88376	REBEUVILLE
88474	TILLEUX
88523	VOUXEY

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">5130</a> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0 (0 %)			D			
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyssio-Setion albi</i>	X	0 (0 %)			C	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		19,2 (6 %)			C	C	C	C
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		38,4 (12 %)			C	C	C	C
<a href="#">8210</a> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		0 (0 %)			C	C	B	B
<a href="#">9130</a> <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		166,4 (52 %)			B	C	C	C
<a href="#">9150</a> <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		0 (0 %)			D			
<a href="#">9160</a> <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		0 (0 %)			C	C	B	B
<a href="#">9180</a> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	9,6 (3 %)			C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p			i	P		C	C	C	C
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p			i	P		C	C	C	C
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>	p			i	P		D			
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p	50	50	i	P		C	B	C	C
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	w	8	8	i	P		C	B	B	B
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	r	50	50	i	P		C	B	B	B
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	c	12	12	i	P		C	B	B	B
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	w	1	1	i	P		D			
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	c	1	1	i	P		D			
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	w	9	9	i	P		C	B	C	C
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	c	3	3	i	P		C	B	C	C
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	w	1	1	i	P		D			
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	c	1	1	i	P		D			
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>	c	1	1	i	P		D			
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	w	40	40	i	P		B	B	C	A
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	r	1176	1176	i	P		B	B	C	A
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	c	11	11	i	P		B	B	C	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Alytes obstetricans</a>			i	P	X		X		X	
B		<a href="#">Lanius collurio</a>	2	2	i	P			X		X	
M		<a href="#">Eptesicus serotinus</a>	1	5	i	P			X		X	
M		<a href="#">Myotis mystacinus</a>	6	10	i	P			X		X	
M		<a href="#">Myotis nattereri</a>	1	5	i	P			X		X	
M		<a href="#">Myotis daubentoni</a>	1	5	i	P						X
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus</a>	11	50	i	P			X		X	
M		<a href="#">Plecotus auritus</a>	1	5	i	P			X		X	
M		<a href="#">Plecotus austriacus</a>	1	5	i	P			X		X	
M		<a href="#">Felis silvestris</a>			i	P	X		X		X	
P		<a href="#">Amelanchier ovalis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Carex halleriana</a>	1000	1000	i	P						X
P		<a href="#">Cytisus decumbens</a>			i	P						X
P		<a href="#">Gratiola officinalis</a>	10	10	i	P						X
P		<a href="#">Inula britannica</a>	10	10	i	P						X



P		<a href="#">Melica ciliata</a>	1000	2000	i	P						X
P		<a href="#">Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis</a>			i	P						X
R		<a href="#">Coluber viridiflavus</a>			i	P	X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	13 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	70 %
N17 : Forêts de résineux	7 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

### Autres caractéristiques du site

La pelouse de Circourt (11,4 ha) est à classer en habitat prioritaire (abritant un riche cortège d'orchidées)

Vulnérabilité : Les pelouses sont menacées par l'enfrichement alors que les prairies sont de mauvaise qualité.

### 4.2 Qualité et importance

Site éclaté constitué de milieux forestiers (forêts de ravin, hêtraies calcicoles), de pelouses à orchidées, parois rocheuses, éboulis, dalles et milieux prairiaux humides).

Il est fréquenté par plusieurs espèces de chauves-souris, dont le Petit rhinolophe et le Grand murin, deux espèces de l'annexe II présentes en reproduction. Leurs gîtes de mise bas (bâtiments) ainsi que des gîtes d'hibernation (grottes, ancien ouvrage militaire) sont également inclus dans le périmètre.

On trouve également dans ce site des plantes très rares en Lorraine comme *Inula britannica*, *Gratiola officinalis* et *Carex hallerana*.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes )		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O



L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H	Pollution		O

#### Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine privé communal	70 %

#### 4.5 Documentation

Document d'objectifs validé le 13 mai 2003

Pêche électrique du 4 juin 2003 (Conseil supérieur de la Pêche)

Lien(s) :





## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	3 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	60 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Bail emphytéotique "Côte de l'Est" à Circourt 11,4 ha	+	3%
22	FC de Pompierre, Circourt, Jainvillote, Tilleux, Certilleux	*	60%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Forêts soumises : Office National des Forêts. Sur 12 ha :  
Conservatoire des Sites Lorrains.

Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Aménagement forestiers (ONF), Plan de gestion du CSL

Les actions déjà engagées sur le site :



La commune de Circourt-sur-Mouzon et le Conservatoire des Sites Lorrains ont signé un bail emphytéotique pour la protection foncière de la "Côte de l'Est", pelouse calcaire de 11,4 ha, par un bail . Un plan de gestion biologique de ce site a été établi en 1997.

Avec la commune de Rebeuville, des premiers contacts ont été engagés par le Conservatoire des Sites Lorrains à propos du site du bras mort du Mouzon (intervention dans le cadre du remembrement de la commune).

Pour les sites comportant les colonies de reproduction de Petits Rhinolophes, une information des maires de Circourt-sur-Mouzon, Certilleux et Tilleux a été réalisée dans le cadre de l'élaboration des Espaces Naturels Sensibles du département.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Pour le site de Rebeuville, c'est-à-dire les prairies humides et le bras mort du Mouzon, il conviendrait de maintenir et de favoriser une pratique agricole extensive des prairies. A cette fin, la mise en oeuvre, en relation avec la profession agricole, de mesures agri-environnementales serait nécessaire, en complément d'interventions ponctuelles de maîtrise d'usage sur le bras mort.

Pour les colonies de Petit Rhinolophe, il conviendrait de poursuivre la démarche engagée :

- informations complémentaires des maires et propriétaires concernés ;
- suivi et protection complémentaires, recherches des secteurs d'hivernage.

Pour les pelouses et milieux forestiers calcaires thermophiles, la préservation des parcelles communales nécessite des mesures de gestion adaptées aux milieux :

- restauration et entretien des pelouses par débroussaillage, fauche et / ou pâturage ;
- maintien d'une exploitation limitée sur les parcelles forestières.

Ces objectifs seront affinés lors de la finalisation du document d'objectifs.